

**Session 2024**

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
SECTEUR PRODUCTION**

**Épreuve d'ÉCONOMIE-GESTION**

**Durée : 2 heures**

**Coefficient : 1**

**Le sujet comporte 2 parties**

Pour la **partie 2** le candidat traitera au choix le **SUJET A** ou le **SUJET B**

**Les réponses sont à noter sur votre copie.**

**L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.**

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1 à 7.

Assurez-vous qu'il est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Secteur Production</b>	Session 2024	2409-ECOGEST 3	<b>SUJET</b>
<b>Economie - gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 1/7

# Sujet

Composition de sujet :

Partie	Intitulé	Pages 1 à 7
<b>Questionnement reposant sur une situation contextualisée</b>		
<b>1</b>	En emploi chez D'SOLUTIONS qui est confronté à une concurrence sur son territoire.  La démarche RSE  La relation de travail	<b>3</b>
<b>Réponse construite et argumentée à une question d'économie-gestion</b>		
<b>2</b>	<b>Deux sujets au choix :</b>  <b>Sujet A :</b> En quoi le numérique peut-il influencer les relations de travail ?  <b>Sujet B :</b> Comment financer ses études ?	<b>4</b>
Dossier documentaire	4 Documents	<b>5 à 7</b>

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> <b>Secteur Production</b>	Session 2024	2409-ECOGEST 3	<b>SUJET</b>
<b>Economie - gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 2/7

## **PARTIE 1 : Questionnement reposant sur une situation contextualisée**

Vous êtes en contrat à durée indéterminée (CDI) chez D'SOLUTIONS, une PME de 29 salariés. Cette entreprise multiservices créée en 2013 par Madame Agathe Vilde est située dans une zone de développement économique. Elle propose à ses clients des prestations dans les secteurs de la production, de la construction, de la réparation, des soins et de l'aide à la personne, du bien-être, de l'énergétique, du dépannage et différents travaux de bricolage.

L'arrivée de concurrents inquiète la direction, d'une part sur le maintien de son chiffre d'affaires et d'autre part sur la stabilité de ses effectifs. Afin d'éviter des départs de salariés chez les concurrents, la direction s'interroge sur les possibilités qui s'offrent à elle.

Elle a constitué un groupe de travail auquel vous appartenez pour analyser cette situation (**document 1**).

**1. Retrouvez les concurrents directs de l'entreprise D'SOLUTIONS.**

**2. Expliquez en quoi ces concurrents peuvent inquiéter l'entreprise.**

Après réflexion, l'entreprise D'SOLUTIONS choisit de candidater pour le label PME+. Elle s'inscrit alors dans une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

**3. Citez et expliquez sur quel pilier de la démarche RSE l'entreprise pourrait s'appuyer pour stabiliser ses effectifs.**

Après quelques mois, vous apprenez que les concurrents font appel à des intervenants pour réaliser des prestations de services auprès des clients. Vous vous interrogez sur une éventuelle opportunité d'évolution professionnelle.

**4. Identifiez le statut qui vous permettrait de travailler librement dans différentes entreprises multiservices.**

**5. Expliquez les intérêts de choisir ce statut dans cette situation.**

Votre décision est prise, vous décidez de rompre votre contrat de travail avec D'SOLUTIONS (**document 2**) et de créer votre entreprise.

**6. Identifiez les modes de rupture liés à votre situation.**

**7. Justifiez le mode de rupture qui serait le plus avantageux pour vous.**

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> <b>Secteur Production</b>	Session 2024	2409-ECOGEST 3	<b>SUJET</b>
<b>Economie - gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 3/7

**PARTIE 2 : Sujet au choix du candidat**

**Réponse construite et argumentée à une question d'économie-gestion**

**Indiquer sur votre copie le sujet choisi (A ou B)**

**SUJET A : En quoi le numérique peut-il influencer les relations de travail ?**

Vous exercez depuis 10 ans dans votre secteur d'activité, vous décidez de reprendre une entreprise.

Celle-ci dispose de 19 salariés à temps plein. Un service administratif, un service commercial et un service production la composent. Vous constatez que le numérique y est peu développé puisque seuls sont utilisés le téléphone et un logiciel interne.

Vous souhaitez améliorer l'usage des technologies numériques pour rendre plus efficace le travail de l'équipe.

Vous êtes sensible au bien-être de vos salariés. Vous vous interrogez donc sur la façon la plus adaptée pour concilier l'utilisation de ces technologies en conservant de bonnes relations de travail.

**En quoi le numérique peut-il influencer les relations de travail ?**

Afin de rassurer les salariés sur cette évolution, vous préparez une réunion.

A l'aide du **document 3** et de vos **connaissances**, vous :

- **Réalisez** sur votre copie **un mémo** reprenant la liste des menaces et des opportunités du développement du numérique.
- **Rédigez** un **argumentaire** qui permettra de rassurer votre équipe sur leurs usages.

**SUJET B : Comment financer ses études ?**

Vous avez obtenu votre baccalauréat professionnel. Après avoir validé toutes les étapes nécessaires à votre orientation, votre premier vœu dans les études supérieures est validé. Vous devez déménager car votre futur établissement se trouve dans une autre région.

Beaucoup de changements vous attendent et vous décidez de vous organiser rapidement.

Au fur et à mesure de vos préparatifs, vous vous rendez compte que de nombreux frais seront à prendre en compte. Afin de gérer au mieux votre budget, vous envisagez un crédit étudiant pour couvrir vos dépenses. Vous vous demandez :

**Comment financer vos études ?**

Vous allez rencontrer un conseiller bancaire afin d'effectuer cette demande de financement.

Vous décidez de préparer vos arguments pour maximiser vos chances de voir ce prêt accordé.

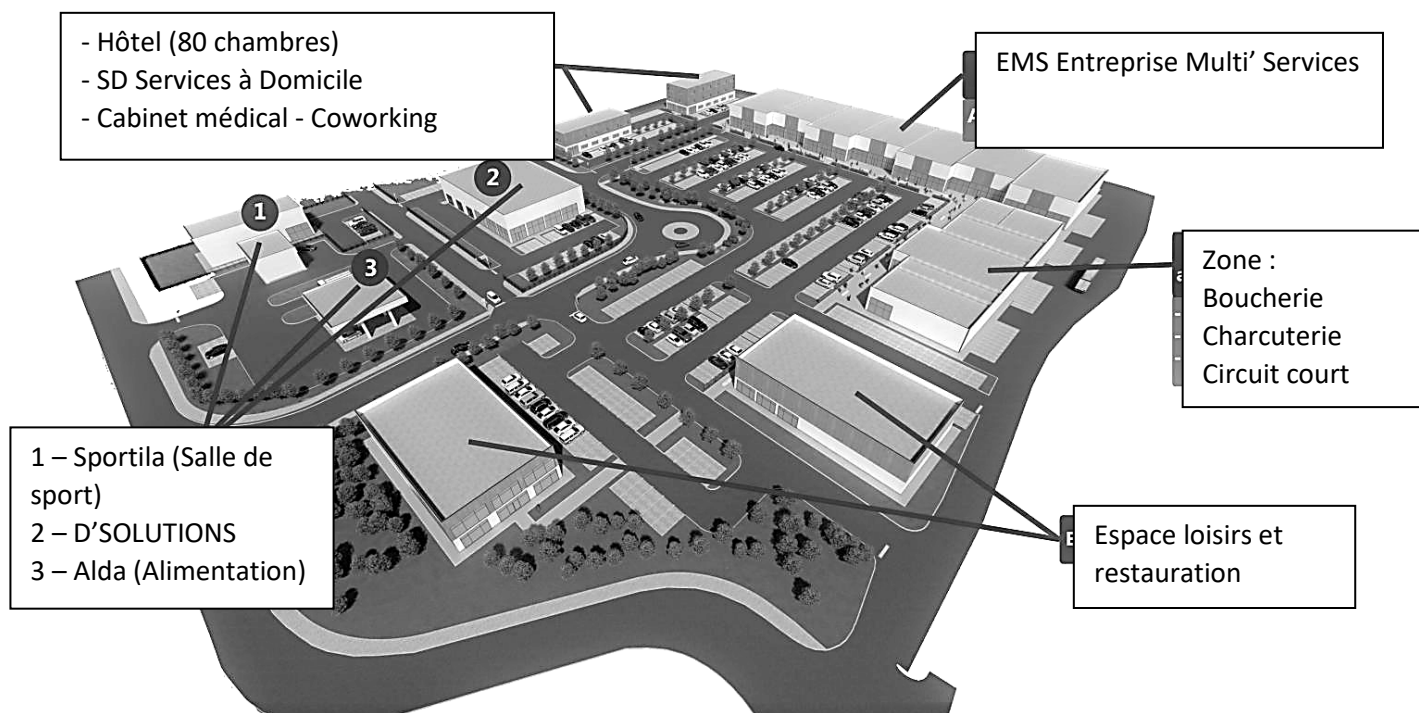
A l'aide du **document 4** et de vos **connaissances**, vous préparez votre entretien sur votre copie,

- **Listez** les postes de dépenses de votre budget prévisionnel d'étudiant.
- **Développez** des arguments afin de convaincre votre conseiller financier de vous accorder ce prêt.

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> <b>Secteur Production</b>	Session 2024	2409-ECOGEST 3	<b>SUJET</b>
<b>Economie - gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 4/7

# DOSSIER DOCUMENTAIRE

## Document 1 – Plan de la zone développement économique – implantation des concurrents (uniquement pour la PARTIE 1)



Source : <https://www.lavoixdunord.fr/416308/article/2018-07-13/une-zone-commerciale-complexe-attendue-la-sortie-de-l-autoroute-d-ici-deux-ans> (adapté par les auteurs du sujet)

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> <b>Secteur Production</b>	Session 2024	2409-ECOGEST 3	<b>SUJET</b>
<b>Economie - gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 5/7

**Document 2 – Extrait de votre CDI avec l'entreprise D'SOLUTIONS  
(uniquement pour la PARTIE 1)**

[...]

**Article 6 - Horaire de travail**

M.X est assujéti à l'horaire de travail de l'établissement, une durée hebdomadaire de 35 heures.  
M. X pourra être amené à effectuer des heures supplémentaires à la demande de la Direction qui seront rémunérées conformément aux dispositions légales et conventionnelles en vigueur.  
[...]

**Article 8 – Discipline et Sécurité**

M. X reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur en vigueur dans l'établissement. Tout manquement au présent règlement pourrait donner lieu à des poursuites disciplinaires et à un éventuel licenciement pour faute.

M. X exercera ses fonctions sous l'autorité et dans le cadre des instructions données par M.Y ou de toute personne habilitée à cet effet.

M. X s'engage à observer toutes les instructions et consignes particulières de travail qui lui seront données et à respecter une stricte obligation de discrétion sur tout ce qui concerne l'activité de l'entreprise.  
[...]

**Article 11 - Rupture du contrat (hors essai)**

Le présent contrat pourra être rompu :

- à l'initiative du salarié ;
- à l'initiative de l'employeur.

Dans l'un ou l'autre cas, un préavis de deux mois devra être respecté sauf accord entre les parties.

La rupture du contrat par l'employeur, justifiée par une cause réelle et sérieuse, entraînera le versement d'une indemnité de licenciement si le salarié a au moins 1 an d'ancienneté. Cette éventuelle rupture entraînera le versement d'une indemnité de licenciement calculée en fonction du barème le plus avantageux résultant soit de la loi soit de la convention collective.

Cette indemnité n'est pas due en cas de faute grave ou lourde ou en cas de force majeure.

Dans le cas d'une rupture conventionnelle, un courrier de rupture sera rédigé et signé par les parties afin d'en déterminer conjointement les conditions (date de départ, indemnité...).

Source : document d'auteur

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Secteur Production</b>	Session 2024	2409-ECOGEST 3	<b>SUJET</b>
<b>Economie - gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 6/7

## Document 3 – Comment le numérique change-t-il l'environnement de travail ? (uniquement pour la PARTIE 2 – sujet A)

[...] **La communication facilitée au quotidien**

Le premier grand changement, et peut-être le plus évident, concerne la communication. Le numérique a changé la façon dont les gens communiquent sur le lieu de travail. Des ordinateurs et systèmes d'information aux smartphones et réseaux sociaux, l'interaction entre les salariés et les processus internes d'une entreprise ont été propulsés à un autre niveau. Le travail et sa gestion sont devenus non seulement plus rapides et plus fluides, mais aussi plus responsables et collaboratifs.

### **L'accroissement de la collaboration**

Cette simplicité à communiquer a une conséquence logique et profonde au quotidien : il est plus simple de travailler ensemble. Comme les salariés peuvent désormais se parler facilement indépendamment de l'endroit où ils se trouvent, le travail d'équipe est encouragé et le lien entre les employés est renforcé. Qui plus est, l'amélioration du niveau de collaboration aide également les cadres et les managers à rester en contact avec leurs employés et à avoir une approche managériale différente. Le travail d'équipe apparaît dès lors plus engagé et cohérent.

### **Le brouillage de la frontière entre vie personnelle et professionnelle**

L'augmentation du rythme de travail due à la possibilité d'une communication quasi-instantanée a une conséquence claire : la frontière entre vie personnelle et professionnelle se brouille. Souvent, les activités se trouvent imbriquées tout au long de la journée. D'une part le monde professionnel s'invite dans la sphère privée, par exemple nous lisons nos mails pros dès le petit-déjeuner ou pendant les vacances. D'autre part, la sphère personnelle s'est introduite dans l'entreprise. C'est le cas lorsque nous passons des appels personnels depuis le bureau, ou consultons nos réseaux sociaux personnels. Le numérique a cette curieuse capacité de nous permettre d'être à la fois ici, ailleurs, nulle part et partout. [...]

<https://solutions.lesechos.fr/bureau-coworking/c/comment-le-numerique-change-t-il-lenvironnement-de-travail-2023/> Mise à jour le 25 mai 2023

## Document 4 – Quel budget prévoir pour les études supérieures de son enfant ? (Uniquement pour la partie 2 – sujet B)

[...] En dix ans, le coût de la vie étudiante a augmenté de plus de 30 % ! Mais à combien celui-ci s'élève-t-il ? Quel budget moyen et quelles dépenses par mois doivent prévoir les parents pour un étudiant ?

### **Le logement étudiant :**

Premier poste de dépense, le logement représente 53 % des frais d'un étudiant. Mais quel budget logement prévoir pour un étudiant à Paris, à Lille, Bordeaux ou Lyon ? Comptez environ 300/500 € pour la location d'un studio dans une ville de taille moyenne ou grande et 500/700 € dans la capitale, loyer auquel il faut ajouter les frais d'agence, les charges, les assurances et le mobilier. Les chambres en cité universitaire se négocient entre 150 € et 400 € par mois, selon la superficie, la résidence et la ville, mais les places sont chères et réservées aux étudiants boursiers. La colocation est une bonne alternative qui permet de partager les frais à plusieurs.

A ce montant, il faudra éventuellement déduire l'aide au logement (APL). [...]

### **Les frais de scolarité :**

En France, les droits d'inscription varient en fonction du type d'établissement. De gratuit (classes préparatoires, BTS), ils peuvent grimper à plusieurs milliers d'euros pour les écoles privées, grandes écoles de commerces en tête. Pour l'université, les frais vont de 170 € à 601 € selon le grade et le diplôme. A noter que les frais d'inscription à un cursus universitaire dans le public varient depuis l'année 2019-2020 selon que l'étudiant est français, européen (ou communautaire) ou étranger hors Union européenne. [...]

Source : <https://www.bforbank.com/blog/parlons-budget/quel-budget-prevoir-pour-les-etudes-superieures-de-son-enfant> - novembre 2022

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> <b>Secteur Production</b>	Session 2024	2409-ECOGEST 3	<b>SUJET</b>
<b>Economie - gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 7/7